# ADMINISTRATION

## ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

Agence de la biomédecine

### Décision n° 2008-17 du 2 mai 2008 portant modification de la composition du collège d'experts pour l'examen des dossiers d'agréments de praticiens

NOR : *SJSB0830407S*

La directrice générale de l'Agence de la biomédecine,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 1418-1 et suivants, R. 1418-15, R. 1418-21 ainsi que les articles L. 1131-3, L. 2131-4-2 et L. 2142-1-1 ;

Vu la décision n° 2006-23 du 12 mai 2006 portant création et composition du collège d'experts pour l'examen des dossiers d'agréments de praticiens ;

Vu la décision n° 2008-7 du 5 mars 2008 fixant la composition du collège d'experts pour l'examen des dossiers d'agréments de praticiens,

Décide :

Article 1er

L'article 1er de la décision n° 2008-7 du 5 mars 2008, fixant la composition du collège d'experts pour l'examen des dossiers d'agréments de praticiens, est modifié comme suit :

« 2° Au titre des activités de diagnostic prénatal, de diagnostic biologique effectué à partir de cellules prélevées sur l'embryon *in vitro,* et pour la réalisation des examens des caractéristiques génétiques à des fins médicales :

Mme Simon-Bouy (Brigitte), directeur du laboratoire de la SESEP, Le Chesnay ;

M. Dupont (Jean-Michel), professeur, responsable du service de cytogénétique et de génétique, hôpital Cochin, AP-HP, Paris ;

Mme Müller (Françoise), professeur, responsable du laboratoire de biochimie B, hôpital Robert-Debré, AP-HP, Paris ;

Mme Girodon-Boulandet (Emmanuelle), service de biochimie et de génétique, hôpital Henri-Mondor, AP-HP, Créteil ;

M. Vidaud (Michel), professeur, responsable du service de biochimie génétique, hôpital Beaujon, AP-HP, Clichy ;

Mme Leporrier (Nathalie), laboratoire de cytogénétique, hôpital Côte-de-Nacre, CHRU de Caen ;

Mme Leturcq (France), service de biochimie et génétique moléculaire, hôpital Cochin, AP-HP, Paris. »

Article 2

La secrétaire générale de l'Agence de la biomédecine est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 2 mai 2008.

*La directrice générale,*
C. Camby